

La vie affective et sexuelle des adultes en situation de handicap (2021)

Durée : 1 jour(s) (6,00 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

Cette formation permet d'aborder la vie affective et sexuelle des adultes en situation de handicap accompagnés par des établissements ou services médico-sociaux. Le contenu et les échanges visent à connaître le cadre réglementaire et législatif sur la sexualité, d'appréhender les notions « affectivité et sexualité humaine » et de participer à une réflexion collective autour de « l'éthique et l'intimité » dans la démarche d'accompagnement personnes.

PUBLIC :

PREREQUIS :

Aucun pré-requis

CONTEXTE :

Sexualité et handicap sont des concepts largement évoqués dans les institutions accueillants des personnes en situation de handicap, mais à première vue difficilement conciliables. Le premier renvoie à la vie, la procréation, le plaisir. Le second renvoie à la nécessité de soins et à la compensation de capacités qui sont diminuées.

L'OMS, à partir du concept de la santé en 1946, nous propose une définition de la santé sexuelle. Il définit la sexualité comme l'une des dimensions fondamentales de la santé physique et mentale, elle est un élément essentiel dans la relation à soi et la relations aux autres.

Par ailleurs, les établissements et services accueillant des personnes en situation de handicap, en lien avec l'esprit et les dispositions des lois du 02 janvier 2002 et du 11 février 2005 se doivent d'apporter à la personne accompagnée, toute aide nécessaire à la compréhension, à l'appropriation de soi, de son intimité et de sa sexualité.

L'Article. 7. de la loi du 2 janvier 2002 repris dans le code de l'action sociale et des familles à l'article L. 311-3 précise que : « *l'exercice des droits et libertés individuels est garanti à toute personne prise en charge par des établissements et services sociaux et médico-sociaux (...)* Lui sont assurés : 1° Le respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité ».

La vie sentimentale, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap est un droit. Mais face à la vulnérabilité du public accueilli dans les ESMS, sa mise en œuvre pose de nombreuses questions qui mettent en jeu la responsabilité de l'institution.

Lorsque l'établissement social et médico-social qui accueille des personnes en situation de handicap souhaite asseoir une dynamique institutionnelle respectueuse des attentes et besoins de l'usager, la formation en matière de vie affective et sexuelle, des professionnels qui assurent l'accompagnement, devient fondamentale

PROGRAMME :

- Sexualité et société

- La sexualité : définition, repères historiques et socio-culturels / représentations
- Sexualité et numérique : information, réseaux sociaux, pornographie, harcèlement

- Approche juridique

- Que dit la loi sur la vie affective et sexuelle des adultes ? (Croyance d'une majorité sexuelle, place des représentants légaux, ...)
- La question du consentement
- Prostitution et proxénétisme

- La sexualité et l'affectivité humaine : développement

- Aspects physiques et biologiques
- Aspects psychologiques et culturels
- Identité et orientation sexuelle
- Vie affective et attachement
- Les violences sexuelles
- Le psycho traumatisme

- Sexualité et handicap

- Les caractéristiques



- Les pathologies
- Le développement de l'autodétermination
- L'expérimentation
- Les apprentissages et connaissances
- La notion de consentement
- **L'affectivité et la sexualité en institution**
 - Manifestation de la sexualité, activités auto-érotiques, quelles réponses ?
 - La prise en compte de l'intimité et de la vie affective et sexuelle dans l'accompagnement

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Aborder les considérations sociétales quant à la vie affective et sexuelle
- Mieux appréhender les notions d'affectivité et de sexualité.
- Rappeler l'actualité de la législation concernant la sexualité des majeurs
- Maîtriser les différents aspects du développement de la sexualité
- Disposer de pistes de travail pour accompagner la personne en situation de handicap
- Appréhender le concept d'intimité en établissement

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques, illustrations, échanges de pratiques

MODALITES D'EVALUATION :

- Quizz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

MODALITES D'INSCRIPTION :

Modalités d'inscription :

Inscription en ligne obligatoire.

Coût de la formation :

Contributeur : 155 €/participant

Non contributeur : 205 €/participant

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandœuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contributeurs au CREAI : 1160€ par jour

Non-contributeurs au CREAI : 1450€ par jour

(pour un groupe de 15 personnes maximum)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est ▪ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51